La proposition de loi visant à protéger le “patrimoine sensoriel des campagnes françaises” adoptée

30/01/2020 à 12h31



> *La proposition de loi visant à protéger le #patrimoine #sensoriel de nos campagnes françaises a fait l’unanimité en hémicycle ce matin*
>
> *Chant des coqs, coassement des grenouilles et tintement des cloches seront protégés pic.twitter.com/La36B0UXZT*
>
> *— Sandrine Mörch (@SandrineMorch) January 30, 2020*

***“Sujet léger en apparence**, voire amusant pour certains”* mais très sérieux et surtout, très médiatique. L’Assemblée Nationale a adopté ce 30 janvier au matin la proposition de loi du député Pierre Morel-À-L’Huissier visant à *“définir et protéger **le patrimoine sensoriel des campagnes** françaises”.*

france3-regions.francetvinfo.fr

Le dossier législatif

Car ces histoires de clochers qui nous amusent ou nous scandalisent ne reflètent en réalité qu'une infime partie des conflits de voisinage qui se multiplient dans les campagnes, portant dans la majorité des cas sur l'occupation des sols, et illustrant les incohérences d'une société de plus en plus soucieuse de son environnement, exigeante, mais inconsciente des réalités physiques et économiques des territoires comme de ses propres responsabilités. Un programme de recherche conduit depuis plusieurs années par l'Inra et AgroParis Tech sur les conflits d'usage dans les espaces ruraux montre une inflation des recours contre des usines de traitement de nos déchets (on remplit notre poubelle, mais on envoie son contenu loin de chez nous), les carrières (les pierres de nos maisons doivent venir d'ailleurs), les parcs d'éoliennes (nous voulons de l'énergie propre, mais pas produite sous nos fenêtres…), l'épandage de pesticides par les agriculteurs (nous exigeons de la nourriture saine et bon marché, mais refusons les méthodes qui la permettent)…

« Ces histoires de coqs, de cloches ou de grenouilles sont avant tout révélatrices du regard que les habitants des villes portent sur le rural ou ce qu'ils en imaginent », écrit le directeur de recherche en économie à l'Inra André Torre pour le site The Conversation. Cette nouvelle loi vise surtout à défendre une « vision fantasmée » de la ruralité… Une ruralité beaucoup plus menacée par l'abandon des services publics, le manque d'investissements (dans le réseau ferré, les routes qui s'abîment…) et l'étalement urbain que par quelques ronchons prétendant interdire aux coqs de chanter.

Le Point